

Deuxièmement, il nous faut reconnaître que tout programme de réglementation, visant à remettre un peu d'ordre et à diminuer les injustices qui sévissent aujourd'hui, comportera forcément lui aussi certaines injustices qu'il faudra accepter si nous voulons que l'inflation soit enrayée. C'est un fait, on va devoir appliquer une justice approximative surtout à l'égard des travailleurs et surtout en période d'inflation galopante et c'est pourquoi la période de réglementation ne devrait pas être trop longue. Demander aux Canadiens d'accepter des contrôles pendant un an et demi c'est une chose, mais c'en est une autre que de leur demander d'accepter un programme de réglementation pendant trois ans et un trimestre ou peut-être même beaucoup plus longtemps car il suffit d'un débat de trois jours à la Chambre pour le prolonger et ce n'est pas une garantie quand on a un gouvernement majoritaire.

En outre, c'est une chose d'imposer des contrôles sur les prix et les revenus pendant un an et demi, par exemple, pour essayer de stabiliser l'économie, venir à bout de la mentalité inflationniste et laisser le temps au gouvernement de mettre en place des moyens plus souples et plus durables pour combattre l'inflation. Mais c'en est une autre d'imposer des contrôles sur les prix et les revenus pour une durée pratiquement indéfinie pour réduire graduellement le taux d'inflation.

J'affirme, madame l'Orateur, qu'il n'y a aucune raison de croire que des contrôles d'une plus longue durée pourraient être efficaces. L'expérience du Canada et de l'étranger nous porte plutôt à croire qu'ils ne seront pas efficaces et qu'après environ un an et demi, ils deviendront de plus en plus artificiels et de plus en plus éloignés de la réalité économique sous-jacente du Canada. En outre, nous avons tout lieu de croire que l'imposition de contrôles pendant des années, comme le gouvernement le propose, entraînera une centralisation croissante du pouvoir économique à Ottawa. Je me demande pourquoi certains de mes amis néo-démocrates n'ont pas envie d'appuyer le programme, car il en sortira vraisemblablement une économie hautement centralisée dans laquelle les décisions économiques les plus importantes seront prises par quelques fonctionnaires et quelques ministres à Ottawa. Si le programme est appliqué pendant trois ou quatre ans ou davantage, la tendance à la centralisation pourrait devenir tellement bien implantée qu'il serait impossible de faire marche arrière. Je m'oppose entièrement à l'imposition de contrôles pendant la période proposée jusqu'ici par le gouvernement et j'espère que nous pourrions le convaincre de fixer une période plus raisonnable.

Je le répète, un programme à long terme ne sera pas efficace. Je ne suis pas prêt à déléguer tous ces pouvoirs à un gouvernement pour une durée indéterminée, et il s'agit bien d'une durée indéterminée puisque cette période peut être très facilement prolongée par le gouvernement au delà de trois ans et quart. J'ajoute que le gouvernement, compte tenu de ses antécédents, ne mérite pas notre confiance ni le bénéfice du doute quant à ses intentions.

● (1250)

Des voix: Bravo!

Programme anti-inflation

M. Stanfield: Le programme présenté comporte de nombreuses lacunes. Prenons le blocage des dividendes. Pourquoi un blocage des dividendes? C'est manifestement une mesure qui défavorise bien des gens.

Une voix: Et la personne morale?

M. Stanfield: Mon ami me demande ce qu'il en est des personnes constituées en société. Elles n'auront guère à s'inquiéter, car elles ne comptent pas sur les dividendes pour vivre. Le gel des dividendes est manifestement un coup dur pour les retraités qui ont besoin du rendement des quelques actions qu'ils détiennent.

Une voix: Un quart p. 100?

M. Stanfield: Il semble sans importance que ce gel ne nuise qu'à quelques personnes ou à un secteur restreint. Apparemment, nous pouvons leur en faire voir de toutes les couleurs. Je ne critique pas mon honorable ami, mais je demande au ministre à quoi tout cela rime. Pourquoi ne pas nous proposer des directives sur les dividendes qui soient relativement justes et conformes au reste du programme? Pourquoi un gel des dividendes? Est-ce que c'est de la poudre aux yeux pour essayer de persuader les travailleurs que le gouvernement essaie de s'en prendre à d'autres citoyens? J'estime que le gel des dividendes, au lieu de la mise en place de directives sensées, est une aberration pour toutes sortes de raisons.

Je n'ai pas l'intention de parler trop longtemps, et je ne le puis d'ailleurs pas, mais je tiens à dire que je ne m'engage pas à conserver mon appui au programme anti-inflationniste du gouvernement. Je n'exige pas la perfection, je le répète, et surtout pas du gouvernement actuel. J'admets d'autre part l'urgence d'une action décisive contre l'inflation endémique qui a des effets si pernicioeux pour un si grand nombre de nos compatriotes. Mais je ne préconiserai pas la mise en œuvre d'un mauvais programme. Et par mauvais programme j'entends, dans les circonstances actuelles, non pas un programme imparfait, car il n'y a pas de parfait, mais un programme sans doute voué à l'échec et qui en outre ferait naître des dangers et des problèmes nouveaux. A cause surtout de sa durée, et aussi des autres aspects qui ont été soulignés, ce programme va probablement échouer et susciter de nouveaux dangers.

Il ne faut pas que le Parlement accorde au gouvernement les pouvoirs extraordinaires qu'il demande pour une période de temps à peu près indéfinie, ou du moins très mal définie, sous la seule garantie d'un contrôle de pure forme, car la Chambre devrait alors se contenter de trois jours de débat à peu près. Ce contrôle et ce débat seraient autant dire dénués de signification puisque le gouvernement est nettement majoritaire.

A mon avis, il faudrait limiter ces pouvoirs à une durée de 18 mois. Si, avant l'expiration de ces 18 mois, le gouvernement s'estimait en mesure de démontrer la nécessité d'en prolonger l'application, il aurait toujours la faculté de déposer un bill à cet effet. A mes amis du NPD, je tiens à dire en toute franchise, que je ne puis pas appuyer leur motion. Pour ne pas prolonger mon exposé, je dirai simplement que la position prise par le NPD à l'égard de la réglementation et de la lutte contre l'inflation me paraît embrouillée, ambiguë ou contradictoire, suivant la région du pays où l'on se trouve.

Des voix: Bravo!